



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 8 décembre 2023

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Monsieur Yannick BERNARD, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET, Monsieur Jean THAON.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Madame Céline DUQUESNE, Madame Gaëlle FRONTONI, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Monsieur Régis LEBIGRE, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Michèle OLIVIER,

Procurations : Monsieur Pierre DONADEY à Monsieur Jean THAON, Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 23-37 - Bilan du Bureau du conseil d'administration - Communication

Par délibérations n° 17-56 du 7 décembre 2017, n° 18-20 du 22 juin 2018, n° 18-35 du 19 octobre 2018, n° 19-57 du 19 décembre 2019, n° 20-23 du 26 novembre 2020 et n° 22-16 du 15 mars 2022, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes a délégué une partie de ses attributions au bureau comme le permettent les dispositions de l'article L. 1424-7 du code général des collectivités territoriales.

À ce titre, vous trouverez, en annexe du présent rapport, le bilan d'activités de cette instance qui s'est réunie une fois depuis la dernière réunion du conseil d'administration le 2 novembre 2023.

L'ensemble des délibérations du bureau du conseil d'administration est consultable sur le site Internet du SDIS 06 (www.sdis06.fr) dans la rubrique « recueils des actes administratifs ».

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de prendre acte de cette communication.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line with a vertical stroke crossing it near the right end, and some smaller scribbles above the main line.

Charles Ange GINESY

RELEVÉ DES DÉCISIONS
BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS 06
SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2023

N°	TITRE DU RAPPORT	DÉCISIONS DU BUREAU
23-B48	- Convention-cadre 2024 pour l'exercice des missions du socle commun de compétences et des missions facultatives proposées par le centre de gestion des Alpes-Maritimes	Rapport adopté à l'unanimité
23-B49	- Dispositif signalément harcèlement, violences, discrimination	Rapport adopté à l'unanimité
23-B50	- Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes entre le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et le SDIS des Alpes-Maritimes	Rapport adopté à l'unanimité
23-B51	- Convention de pacte capacitaire	Rapport adopté à l'unanimité
23-B52	- Ajustement de l'arrêté portant organisation du SDIS des Alpes-Maritimes et de son corps départemental	Rapport adopté à l'unanimité
23-B53	- Tableau des effectifs	Rapport adopté à l'unanimité

23-B54	- Convention cadre surveillance des baignades 2024	Rapport adopté à l'unanimité
23-B55	- Convention relative à la surveillance des baignades du bassin écologique de Roquebillière	Rapport adopté à l'unanimité
23-B56	- Prise en charge des frais de déplacement des agents du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes	Rapport adopté à l'unanimité
23-B57	- Marchés Publics - Autorisation de signer les marchés	Rapport adopté à l'unanimité
23-B58	- Télétravail - Actualisation du protocole	Rapport adopté à l'unanimité